Envoyé en préfecture le 20/12/2022 Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003413000027

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE

POSTE COMPTABLE DE : SGC LES MUREAUX

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 4 (1)

Budget primitif

BUDGET: REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA LES 2 SCENES (2)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49. (2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022 Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

24

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	1.5
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	18
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	19
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	20
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
Section - Historian Content - Content - Management - Cold - Content - Conte	Danie Objet
C - Autres éléments d'informations	21
C1.1 - Etat du personnel	21
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	23 Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet Sans Objet
	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	24
1) Arroto of cignoturos	9.4

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

D - Arrêté et signatures

⁽²⁾ Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

⁽³⁾ Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE

- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article »
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

	1B . 070 20000 1100 2022 1	ZIII ZOZZIZIOZ	Р.
II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE

	EXPLOITATION				
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	244 800,00	244 800,00		
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00		
O R	002 RESULTAT D'EXPLOITATION	(si déficit)	(si excédent)		
S	REPORTE (2)	0,00	0,00		
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	244 800,00	244 800,00		
	INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION			
		D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	~ 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			
O T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y	D'INVESTISSEMENT	D'INVESTISSEMENT		
O T E	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y	D'INVESTISSEMENT 18 580,00	D'INVESTISSEMENT		
O T E R E P	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	D'INVESTISSEMENT 18 580,00 +	D'INVESTISSEMENT 18 580,00 +		
O T E R E	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	D'INVESTISSEMENT 18 580,00 + 0,00	D'INVESTISSEMENT 18 580,00 + 0,00		
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	D'INVESTISSEMENT 18 580,00 + 0,00 (si solde négatif)	D'INVESTISSEMENT 18 580,00 + 0,00 (si solde positif)		
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	+ 0,00 (si solde négatif) 0,00	D'INVESTISSEMENT 18 580,00 + 0,00 (si solde positif) 0,00		
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) = TOTAL DE LA SECTION	# 0,00 (si solde négatif) 0,00 =	D'INVESTISSEMENT 18 580,00 + 0,00 (si solde positif) 0,00		

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	11
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA LES 2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	104 510,00	0,00	105 700,00	105 700,00	105 700,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	127 080,00	0,00	129 000,00	129 000,00	129 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	220,00	0,00	220,00	220,00	220,00
T	otal des dépenses de gestion des services	231 810,00	0,00	234 920,00	234 920,00	234 920,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ^e (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
То	tal des dépenses réelles d'exploitation	236 910,00	0,00	236 020,00	236 020,00	236 020,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		2 700,00	2 700,00	2 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	6 690,00		6 080,00	6 080,00	6 080,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 690,00		8 780,00	8 780,00	8 780,00
	TOTAL	243 600,00	0,00	244 800,00	244 800,00	244 800,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	244 800,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	136 040,00	0,00	136 040,00	136 040,00	136 040,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	65 200,00	0,00	101 500,00	101 500,00	101 500,00
75	Autres produits de gestion courante	11,72	0,00	20,00	20,00	20,00
	Total des recettes de gestion des services	201 451,72	0,00	237 560,00	237 560,00	237 560,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Т	otal des recettes réelles d'exploitation	201 451,72	0,00	237 560,00	237 560,00	237 560,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	15 705,00		7 240,00	7 240,00	7 240,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
To	otal des recettes d'ordre d'exploitation	15 705,00		7 240,00	7 240,00	7 240,00
	TOTAL	217 156,72	0,00	244 800,00	244 800,00	244 800,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
	=:
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	244 800,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 540,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
--	----------	---

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA LES 2

Envoyé en préfecture le 20/12/2022 Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

(1) Cf. Modalités de vote I.

- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES **A3**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	3 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	17	£0.	28.5.74	5.000	-0-0	2322
	Immobilisations corporelles	22 916,70	0,00	11 340,00	11 340,00	11 340,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	25 916,70	0,00	11 340,00	11 340,00	11 340,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses réelles d'investissement	25 916,70	0,00	11 340,00	11 340,00	11 340,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	15 705,00		7 240,00	7 240,00	7 240,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	Total des dépenses d'ordre d'investissement			7 240,00	7 240,00	7 240,00
	TOTAL	41 621,70	0,00	18 580,00	18 580,00	18 580,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		
	=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 580,00	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	5 560,00	0,00	9 800,00	9 800,00	9 800.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 560,00	0,00	9 800,00	9 800,00	9 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	00,0	0,00
45	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Tota	Il des recettes réelles d'investissement	5 560,00	0,00	9 800,00	9 800,00	9 800,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		2 700,00	2 700,00	2 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	6 690,00		6 080,00	6 080,00	6 080,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Tota	l des recettes d'ordre d'investissement	6 690,00		8 780,00	8 780,00	8 780,00
	TOTAL	12 250,00	0,00	18 580,00	18 580,00	18 580,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00	
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 580,00	

+

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CIN

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 540,00

- (1) cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DE \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RE \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DE \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DE \ 043 = RE \ 043.$
- (5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).
- (7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

Affiché le

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET **BALANCE GENERALE DU BUDGET**

Ш **B1**

+

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	1 - BEI ENOLO (du present budget i restes à realiser)				
	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL	
011	Charges à caractère général	105 700,00		105 700,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	129 000,00		129 000,00	
014	Atténuations de produits	0,00		0,00	
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	220,00		220,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	100,00	
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	6 080,00	6 080,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00	
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	1 000,00		1 000,00	
023	Virement à la section d'investissement		2 700,00	2 700,00	
	Dépenses d'exploitation – Total	236 020,00	8 780,00	244 800,00	

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00 = TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES 244 800,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	7 240,00	7 240,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	11 340,00	0,00	11 340,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	11 340,00	7 240,00	18 580,00

0,00	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE
=	
18 580,00	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽³⁾ Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

⁽⁴⁾ Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

⁽⁵⁾ Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁶⁾ Hors chapitres « opérations d'équipement »

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Envoyé en préfecture le 20/12/2022 Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

II - PRESENTATION	GENERALE DU BUDGET
BALANCE GEN	NERALE DU BUDGET

II B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	136 040,00		136 040,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	101 500,00		101 500,00
75	Autres produits de gestion courante	20,00		20,00
76 77 78 79	Produits financiers Produits exceptionnels Reprise amort., dépreciat° et provisions Transferts de charges	0,00 0,00 0,00	0,00 7 240,00 0,00 0,00	0,00 7 240,00 0,00 0,00
	Recettes d'exploitation – Total	237 560,00	7 240,00	244 800,00

	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00	
986		=	
	TOTAL DES DESETTES D'EVEL OITATION CUMULEES	244 800.00	

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	9 800,00	0,00	9 800,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 080,00	6 080,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 700,00	2 700,00
	Recettes d'investissement – Total	9 800,00	8 780,00	18 580,00

0,00	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE
+	P
0,00	AFFECTATION AUX COMPTES 106
男	
18 580,00	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA LES 2

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

MA LES 2 SCENES - BP - 20 Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

III A1

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Channel 2	404.540.00	405 700 00	405 700 00
011 604	Charges à caractère général (5) (6)	104 510,00	105 700,00	105 700,00 57 300,00
6063	Achats d'études, prestations de services	57 300,00	57 300,00 500,00	500,00
6064	Fournitures entretien et petit équipt Fournitures administratives	500,00 500,00	500,00	500,00
6068	Autres matières et fournitures	400,00	400,00	400,00
607	Achats de marchandises	2 500,00	2 700,00	2 700,00
611	Sous-traitance générale	2 370,00	2 500,00	2 500,00
6135	Locations mobilières	240,00	250,00	250,00
61551	Entretien matériel roulant	800,00	1 000,00	1 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	3 600,00	4 000,00	4 000,00
6168	Autres	500,00	600,00	600,00
618	Divers	1 700,00	1 800,00	1 800,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	400,00	400,00	400,00
6228	Divers	3 200,00	3 200,00	3 200,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	8 000,00	8 500,00	8 500,00
6241	Transports sur achats	100,00	100,00	100,00
6261	Frais d'affranchissement	150,00	150,00	150,00
6262	Frais de télécommunications	1 000,00	1 000,00	1 000,00
627	Services bancaires et assimilés	500,00	500,00	500,00
6281	Concours divers (cotisations)	750,00	800,00	800,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	18 000,00	18 000,00	18 000,00
012		127 080,00	129 000,00	129 000,00
6218	Charges de personnel, frais assimilés Autre personnel extérieur			4 000,00
6313		5 580,00	4 000,00	600,00
6331	Participat° employeurs format° continue Versement de mobilité	350,00	600,00 1 500,00	1 500,00
6332	SAME TO SECURE A SECURE OF	1 400,00 450,00	500,00	500,00
6411	Cotisations versées au F.N.A.L.	85 600,00	87 450,00	87 450,00
64141	Salaires, appointements, commissions Indemnité inflation	400,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	25 600,00	26 800,00	26 800,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites			3 800,00
6454	Cotisations aux caisses de retraites Cotisations au Pôle emploi	3 600,00	3 800,00	3 800,00
6475	Water the present of	3 600,00 150,00	3 800,00 200,00	200,00
648	Médecine du travail, pharmacie Autres charges de personnel	350,00	350,00	350,00
1,27,27,07	20 000 00 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 1		Section 1	
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	220,00	220,00	220,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	200,00	200,00	200,00
658	Charges diverses de gestion courante	20,00	20,00	20,00
тот	FAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)	231 810,00	234 920,00	234 920,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	100,00	100,00	100,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	100,00	100,00	100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 000,00	1 000,00	1 000,00
<u> </u>	TOTAL DES DEPENSES REELLES	236 910,00	236 020,00	236 020,00
	= a + b + c + d + e + f	230 310,00		
023	Virement à la section d'investissement	0,00	2 700,00	2 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	6 690,00	6 080,00	6 080,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	6 690,00	6 080,00	6 080,00
TOTA	L DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 690,00	8 780,00	8 780,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	6 690,00	8 780,00	8 780,00
TOTAL D	ES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE	243 600,00	244 800,00	244 800,00
	(= Total des opérations réelles et d'ordre)			

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
	+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE

Envoyé en préfecture le 20/12/2022 Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

Chap /	Libellé (1)	Pour mémoire	ID: 078-200034130	-20221214-202212102-BF
art (1)	2.20.10 (.)	budget précédent (2)	nouvelles (3)	

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	244 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION COMOLEES	

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.
- (6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.
- (7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.
- (8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.
- (12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION -- DETAIL DES RECETTES

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE

III A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	200,00	0,00	0,00
64198	Autres remboursements	200,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	136 040,00	136 040,00	136 040,00
706 707 7088	Prestations de services Ventes de marchandises Autres produits activités annexes	130 000,00 6 000,00 40,00	130 000,00 6 000,00 40,00	130 000,00 6 000,00 40,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	65 200,00	101 500,00	101 500,00
74	Subventions d'exploitation	65 200,00	101 500,00	101 500,00
75	Autres produits de gestion courante	11,72	20,00	20,00
7588	Autres	11,72	20,00	20,00
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75	201 451,72	237 560,00	237 560,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
1	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	201 451,72	237 560,00	237 560,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	15 705,00	7 240,00	7 240,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	15 705,00	7 240,00	7 240,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	15 705,00	7 240,00	7 240,00
	TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	217 156,72	244 800,00	244 800,00

RESTES A REALISER N	I-1 (10)		0,00
		+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICII	PE (10)		0,00
		=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUM	ULEES	244 80	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie
- (2) Cf. Modalités de vote I.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.
- (7)Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.
- (9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

III - VOTE DU BUDGET Ш SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES **B1**

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	22 916,70	11 340,00	11 340,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	1 500,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	800,00	800,00
2184	Mobilier	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	17 916,70	7 540,00	7 540,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
111	Total des dépenses d'équipement	25 916,70	11 340,00	11 340,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	25 916,70	11 340,00	11 340,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	15 705,00	7 240,00	7 240,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	15 705,00	7 240,00	7 240,00
13911	Sub. équipt cpte résult. Etat	13 689,00	7 240,00	7 240,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	830,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 186,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	15 705,00	7 240,00	7 240,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	41 621,70	18 580,00	18 580,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 580,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

⁽⁶⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁷⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

⁽⁸⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁹⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽¹⁰⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

MA LES 2 SCENES - BP - 20 Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

III – VOTE DU BUDGET III SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES B2

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINI

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	5 560,00	9 800,00	9 800,00
1311	Subv. équipt Etat et établ. Nationaux	5 560,00	9 800,00	9 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	5 560,00	9 800,00	9 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00
Tota	al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	5 560,00	9 800,00	9 800,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	2 700,00	2 700,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	6 690,00	6 080,00	6 080,00
28135	Installations générales, agencements,	444,00	444,00	444,00
28173	Constructions (mise à disposition)	859,00	670,00	670,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	766,00	766,00	766,00
28182	Matériel de transport	1 247,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	749,00	1 155,00	1 155,00
28184	Mobilier	233,00	0,00	0,00
28188	Autres	2 392,00	3 045,00	3 045,00
TOTAL DES PRE	LEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	6 690,00	8 780,00	8 780,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE	6 690,00	8 780,00	8 780,00
TOTAL DES	RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	12 250,00	18 580,00	18 580,00

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9	0,00
	=8
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	18 580,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote I.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁵⁾ Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁶⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

⁽⁷⁾ Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁸⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

⁽⁹⁾ Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

III – VOTE DU BUDGET	111
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	В3

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CIN Affiché le

	ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur	
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du	08/01/2013
CGCT): 750 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens supérieurs à 750 euros HT	5	08/01/2013
L	Travaux (montant inférieur ou égal à 500 euros HT)	2	08/01/2013
L	Travaux (montant supérieur à 500 euros HT)	10	08/01/2013
L	Subv reçues : amortiss sur même durée qu'amortiss immo ou égale à	0	08/01/2013
	durée moyenne d'amortiss des immo		

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE

Envoyé en préfecture le 20/12/2022 Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	ES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES S = A + B	7 240,00	I 7 240,00
16 Empri	unts et dettes assimilées (A)	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépense	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	7 240,00	7 240,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	7 240,00	7 240,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0.00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	7 240,00	0,00	0,00	7 240,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁴⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

Affiché le - BP - 2023

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

	15 : 010 20000 1100 2022 1211 2022 12102 5
IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETT	ES A4.2

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA LES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETT	ES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	8 780,00	III 8 780,00
Ressour	ces propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressour	ces propres internes de l'année (b) (3)	8 780,00	8 780,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28135	Installations générales, agencements,	444,00	444,00
28173	Constructions (mise à disposition)	670,00	670,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	766,00	766,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	1 155,00	1 155,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	3 045,00	3 045,00
29	Dépréciation des immobilisations		
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	2 700,00	2 700,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 780,00	0,00	0,00	0,00	8 780,00

	Mo	ntant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	ıı .	7 240,00
Ressources propres disponibles	IV	8 780,00
Solde	V = IV - II(6)	1 540,00

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe algébrique.

Affiché le

214-202212102-BF

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA LES 2 SCENES - BP - 2023

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMP	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	(3)	EFFECTIFS BUDG	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	EMPLOI
4130-		EMPLOIS PERMANENTS À	EMPLOIS PERMANENTS À	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON	TOTAL
		TEMPS	TEMPS NON COMPLET			TITULAIRES	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,53	2,53	0,00	2,53	
Agent de cinéma	0	0,00	0,07	0,07	0,00	0,07	
Hôtesse d'accueil	0 >	0.00	0,19	0,19	0.00	0,19	
Opérateur projectionniste	ı o	0,00	0,27	0,27	0,00	0,27	
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL $(b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)$		2,00	0,53	2,53	00,0	2,53	

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgetaires crées par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont complabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont complabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

^{%)} présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 • 6 / 12). Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à 1 ETPT

⁽⁵⁾ Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Affiché le

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA LES 2 SCENES - BP - 2023

		_		Affi ID :	07	8-2	2000	341	30-	202	21214-2	2022	1210	2-BF
TOTAL GENERAL	Agents occupant un emploi non permanent (7)	Technicien de cinéma qualifié	Opérateur projectionniste	Hôtesse d'accueil	Hôtesse d'accueil	Directeur	Agent de cinéma	Agents occupant un emploi permanent (6)		AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N		AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU		
		В	റ	റ	റ	Þ	റ		(1)	CATEGORIES	C1.1 –	D'INFORMATIO	1 – VI	
		CULT	CULT	CULT	CULT	CULT	CULT		(2)	SECTEUR	ETAT DU F	ONS - ETAI	IV - ANNEXES	
3		259	234	184	184	349	184		Indice (8)	REM	ERSONNEL /	T DU PERSON		
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Euros	REMUNERATION (3)	C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)	NEL AU 01/01/N		
		A	D	Þ	A	A	Þ		Fondement du contrat (4)					
		C	0	0	0	0	C		ntrat (4)	CONTRAT				
		DD	D	CDI	DI	DI	DD		Nature du contrat (5)	AT		C1.1	IV	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif

Technique.
 Urbanisme (dont aménagement urbain).

MS: Médico-social.
MT: Médico-techniq
SP: Sportif.
CULT: Culturel

MT : Médico-technique. SP : Sportif. CULT : Culturel ANIM : Animation. PM : Police. OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) : 3-a* : article 3 _1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité. remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-1° absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° emplois de temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupeme.

3-3-4": emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de servétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-5": emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-4": article 21" article 21" carticle 34" article 21" (21" 2-34"); contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47: article 48 travailleurs handicapés catégorie C.
47: article 48 travailleurs handicapés catégorie C.
47: article 47 excutements de groupes de cabinets.
48: article 48 travailleurs de groupes de cabinets.
49: article 48 travailleurs de groupes de cabinets.
50: A: article 47 excutements de groupes de cabinets.
51: collaborateurs de groupes d'élus.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CIN

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

⁽¹⁾ Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le SCENES - BP - 20

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 34 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES: Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 07/12/2022

Présenté par (1) Patrick LOISEL, Président, A Maule le 14/12/2022 (1) Patrick LOISEL, Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A Maule, le 14/12/2022 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

-
e

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINE

IV - ANNEXES

Envoyé en préfecture le 20/12/2022 Reçu en préfecture le 20/12/2022

Affiché le

ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF

ARRETE ET SIGNATURES D		
022. Jean-Christophe SEGUIER		
023. Caroline QUINET		
024. Hajer RIVIERE		
025. William FALCHETTO		
026. Eric MARTIN		
027. Gilles STUDNIA	,	
028. Karine DUBOIS		
029. Gérard PARFAIT		
030. Dominique GERBERT		
031. Christine CAILLAT		
032. Axel FAIVRE	v	
033. Christelle BARDEILLE		

Certifié exécutoire par (1) Patrick LOISEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

034. Jean-Philippe ANTOINE

⁽¹⁾ Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

⁽²⁾ L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

020. Hervé CAMARD

021. Sylvie BIGAY

REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA DE MAULE - REGIE COMMUNAUTAIRE DU CINEMA LES 2 SCEN Envoyé en préfecture le 20/12/2022 Reçu en préfecture le 20/12/2022 IV - ANNEXES Affiché le ARRETE ET SIGNATURES ID: 078-200034130-20221214-202212102-BF 022. Jean-Christophe SEGUIER 023. Caroline QUINET 024. Hajer RIVIERE 025. William FALCHETTO 026. Eric MARTIN 027. Gilles STUDNIA 028. Karine DUBOIS 029. Gérard PARFAIT 030. Dominique GERBERT 031. Christine CAILLAT 032. Axel FAIVRE 033. Christelle BARDEILLE 034. Jean-Philippe ANTOINE Certifié exécutoire par (1) Patrick LOISEL, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A,le (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,... (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Communautaire.

Page 25